



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 020-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.33

Déposée le : 07.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Klopfenstein (Corgémont, UDC) (porte-parole)
Tobler (Moutier, UDC)
Benoît (Corgémont, UDC)
Graber (La Neuveville, UDC)
Heyer (Perrefitte, PLR)
Niederhauser (Court, PLR)
Bühler (Romont BE, Le Centre)
Gerber (Reconvilier, PEV)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 10.03.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pour un transfert optimal du site historique de Bellelay concernant l'entretien, la maintenance et la sécurité

Le Conseil-exécutif est chargé de proposer une variante avec une entreprise ayant un fort ancrage régional pour l'entretien, la maintenance et le suivi des bâtiments et des espaces verts, appartenant au canton de Berne à Bellelay.

Développement :

Le 30 juin 2022, le pôle santé mentale de l'Hôpital du Jura Bernois (HJB) va quitter Bellelay après plus de 130 ans passés dans le site historique de l'abbaye de Bellelay. Ce départ va laisser vides de très grands bâtiments faisant partie des monuments historiques de très grande valeur pour la région, mais aussi pour le canton de Berne et même au niveau Suisse. Plusieurs autres dépendances, faisant partie du site, étaient utilisées par le personnel et sont actuellement louées partiellement à des personnes externes à la clinique. En 2020, un nouveau chauffage à copeaux de bois a été installé à grands frais par le canton de Berne, avec deux chaudières l'une de 700 kWh et l'autre de 350 kWh. Environ quatre hectares d'espaces verts, de jardins, de vergers et de prairies font partie du site.

Le 25 février 2021 et le 4 novembre 2021, deux présentations d'information sur l'avenir de Bellelay ont eu lieu. Il est prévu de faire des transformations pour donner une nouvelle vie à ce magnifique endroit. Plusieurs groupes de travail cherchent des solutions, surtout pour une activité liée à l'accueil et au tourisme. À terme c'est l'association Jb.B qui doit reprendre la gestion du site en 2028. Dans l'intervalle, il y aura des transformations dans certains bâtiments, d'autres

seront loués. Vu l'importance et la complexité de cet ensemble bâti, il est important d'avoir sur place du personnel qui puisse suivre ce projet de manière régulière, de préférence avec les mêmes personnes sur le long terme.

Le canton de Berne a déjà eu des contacts avec la société Vebego. C'est une très grande entreprise avec de nombreux collaborateurs qui viennent de loin et des changements de personnel important. La proximité d'une entreprise locale est important pour la période transitoire et l'avenir des activités prévues sur le site de Bellelay. La société Vebego n'a pas de compétence pour l'entretien des espaces verts et du verger. La réalisation de ces travaux devrait être confiée à une autre entreprise.

Pour ces raisons, il est essentiel de proposer une variante mieux adaptée, qui doit aussi être comparable et intéressante financièrement.

Motivation de l'urgence : fin juin 2022, le personnel d'entretien et de maintenance actuel va quitter le site de Bellelay. Pour assurer la continuité et la sécurité, la décision doit être prise rapidement.

Destinataires

– Grand Conseil